

LOUCHET – CAPDEVILLE

Société civile professionnelle d'avocats
inscrits dans le ressort de la Cour d'Appel de Chambéry
Spécialisations en
Droit Immobilier et Droit Public

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Sur la commune de **BELLENTRE** (Savoie)

D'UN APPARTEMENT AVEC CAVE, CASIER A SKIS ET EMPLACEMENT DE PARKING

*Adjudication fixée au **VENDREDI 2 JUIN 2017 à 14 H***

*devant Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE (73200),
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpins*

MISE A PRIX EN UN LOT : 115.000 €

avec possibilité de baisse de 40 % en cas de désertion d'enchères

Dans un ensemble immobilier dénommé LES CHALETS DE WENGEN, sis dans la Zone d'Aménagement Concertée "Z.A.C de MONTCHAVIN LES COCHES", cadastré lieudit "Les Coches Dessous" section AB n° 209, AB n° 213, AC n° 208, AC n° 210 et AC n° 211, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte du 17 novembre 2005 publié le 1^{er} février 2006 volume 2006 P n° 2135, modifié suivant acte du 27 décembre 2007 publié le 26 février 2008 volume 2008 P n° 3394 avec attestation rectificative en date du 23 avril 2008 publiée le 28 avril 2008 volume 2008 P n° 6525, à savoir :

- le LOT 124 : dans le chalet n° 9, un appartement de type T3 d'une surface d'environ 57 m², situé au 1^{er} étage et comprenant une entrée avec placard, une chambre avec deux placards et une salle de bains équipée d'une douche, un WC, une chambre avec deux placards, une salle de bains équipée d'une baignoire, un séjour avec coin cuisine et placard ouvrant sur un balcon orienté nord-ouest, et les 76/10000^e de la propriété du sol et des parties communes générales,
- le LOT 259 : dans le sous-sol du chalet n° 7, un local à usage de cave et les 1/10000^e de la propriété du sol et des parties communes générales,
- le LOT 273 : un emplacement de parking dans le parking souterrain et les 4/10000^e de la propriété du sol et des parties communes générales,

outre la jouissance d'un casier à ski portant le n° 124 situé dans le sous-sol du chalet n° 7.

Ces biens ont été saisis à la requête de la SCP Pascal PIMOUGUET – Nicolas LEURET – Sylvie DEVOS-BOT, société civile professionnelle de mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro D 444 762 330, dont le siège social est sis 37 rue du Professeur Pozzi (24100) BERGERAC, représentée par son co-gérant en exercice, Maître Nicolas LEURET, mandataire judiciaire, demeurant Résidence "Le Mercurial" – 78 avenue Victor Hugo (24000) PERIGUEUX, désigné en qualité de liquidateur de Monsieur Alain Pierre FILLION,

Ayant pour avocat Maître Julien CAPDEVILLE, avocat au barreau d'ALBERTVILLE (Savoie), y demeurant B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat régulièrement inscrit au barreau d'ALBERTVILLE. Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Julien CAPDEVILLE, avocat – B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par la SCP SPINELLI – SAINT-MARTIN, huissiers de justice à MOUTIERS (tél. 04.79.24.27.06), le **mercredi 17 mai 2017 à 14 H**.